

## Aire urbaine

# Photovoltaïque : la Coop solaire nord Franche-Comté poursuit son travail citoyen

Créée en août 2022 par une vingtaine de citoyennes et de citoyens de l'Aire urbaine (environs de Belfort, Montbéliard et Héricourt), la société Coop solaire nord Franche-Comté continue de développer des projets de centrales solaires photovoltaïques sur les toitures adaptées du secteur. Un premier est déjà bien avancé à Anjoutey et un second émerge du côté de Grandvillars.

Cela fait désormais plus de deux ans qu'elle existe. Lancée au mois d'août 2022 par une vingtaine de citoyennes et de citoyens de l'Aire urbaine (environs de Belfort, Montbéliard et Héricourt), la société Coop solaire nord Franche-Comté poursuit son travail. Celui de développer des projets de centrales solaires photovoltaïques sur les toitures adaptées du secteur nord franc-comtois.

« Notre solution clé en main plaît bien »

« Aujourd'hui, on est 30 au

sein de la société », informe David Boileau, qui occupe toujours le rôle de président de la Société par actions simplifiée (SAS). Une évolution des forces vives (toutes bénévoles, de tous âges et issus de différents horizons) qui a naturellement engendré une augmentation du capital social de la structure. « On avoisine les 16 000 € désormais (NDLR : il s'élevait à 9 700 € en novembre 2022). »

En plus de deux années d'existence, Coop solaire nord Franche-Comté a noué des liens avec « une bonne quinzaine de contacts, des collectivités, des privés ». « Notre solution clé en main plaît bien », explique le président avant de préciser : « Notre fonctionnement est plutôt intéressant pour le propriétaire de la toiture. Il nous la loue sur 25 ans, on fixe un loyer, qui est en général d'1 € du mètre carré de toiture par an, il le perçoit et n'investit rien. C'est nous qui investissons dans les études, les travaux, l'exploitation, etc. »



David Boileau (à gauche), le président de Coop solaire nord Franche-Comté, aux côtés de Christian Courtois, associé et membre du conseil coopératif de la société qui compte neuf membres. Photo Christine Dumas

## Société « d'intérêt général »

Dans le cadre de projets avec une « vente totale » (où la production d'électricité est destinée à être totalement vendue), pour l'instant privilégiés par la société au profit d'« autoconsommations », elle peut rembourser l'emprunt et à terme (une douzaine d'années généralement) amortir l'investissement afin de verser des dividendes à ses associés. « Il faut

que l'on fasse un minimum de bénéfices. Mais on n'est pas là pour s'enrichir personnellement, on est une société d'intérêt général qui intervient dans le développement des énergies renouvelables. »

Au départ, la SAS recherchait des toitures allant de 200 à 600 mètres carrés, « pour développer des projets de moyenne puissance ». « Mais on est plus sur 600 mètres carrés aujourd'hui, c'est plus intéressant. »

C'est d'ailleurs à peu près la surface de son premier projet, sur la toiture des ateliers municipaux d'Anjoutey, au nord-est de Belfort. Une promesse de bail a été signée, de premières études ont été réalisées et une mise en service est espérée fin 2025. Investissement annoncé : 120 000 €. Un second projet, moins développé, mais potentiellement presque deux fois plus conséquent (plus de 200 000 € d'investissement), est aussi en cours à Grandvillars (au sud-est de Belfort), sur la toiture des terrains de tennis couverts.

« On sait que ces premiers projets vont nous en amener d'autres. » Bien lancé, Coop Solaire Nord Franche-Comté poursuit sa route, toujours en quête de contractualisations avec des propriétaires de toitures adaptées. Avis aux intéressés.

● Hugo Couillard

Plus d'infos sur [www.coopsolairenfrc.fr](http://www.coopsolairenfrc.fr) ou à [coopsolairenfrc@gmail.com](mailto:coopsolairenfrc@gmail.com)



Dans le cadre de notre opération "Oiseaux de bonheur"

## Le chardonneret élégant, ce petit clown bariolé

En raison du bariolage de son plumage, le remuant chardonneret (*Carduelis carduelis*) mérite largement son qualificatif d'élégant ! Mais sa livrée haute en couleurs et son gazouillis virevoltant et clair sont hélas très convoités. Au point de menacer son avenir en liberté dans l'Hexagone...

Livrée clinquante, presque carnavalesque, masque de clown peinturluré de rouge cramoisi, bandes d'un jaune vif qui tranchent sur le noir profond de l'aile, lorsqu'il se pose sur la branche du prunellier de la haie ou quand il accourt à la mangeoire du jardin pour se gaver de graines de tournesol, impossible de confondre le gentil chardonneret avec d'autres passereaux.

Son obsession, c'est le chardon (d'où son nom), terme généraliste qui regroupe les nombreux représentants de la famille des Astéracées à l'image des cirses et autres bardanes, mais aussi et surtout la Cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*) dont il raffole des akènes, car le Chardonneret élégant est un solide granivore. Mais l'oiseau agrmente ce régime végétal de quelques insectes capturés ici ou là en été. Au printemps, les couples se forment à la campagne comme en ville pour peu que le lieu soit parsemé d'arbres, de bosquets ou de friches buissonnantes. Entièrement réalisé par la femelle, le nid est une coupe profonde et soignée tapissée de soies d'araignées, de touffes de laine de

mouton et de duvets végétaux.

L'ouvrage est souvent fixé à la fourche de l'extrémité d'une branche. Vers la fin avril, il va abriter quatre à cinq œufs bleu pâle couvés durant une quinzaine de jours.

Après la nidification, deux couvées par an, les chardonnerets adoptent un comportement grégaire et se regroupent en bandes tout au long de l'automne et de l'hiver pour courir les arbres comme le bouleau ou l'aulne porteurs de graines ou les strates herbacées émaillées de cirses et de cardères, voire les parcelles non récoltées de tournesol.

Si ce passereau est encore répandu partout en France, il souffre néanmoins depuis



La femelle est légèrement moins bariolée que le mâle. Photo Claude Nardin

plusieurs années de l'épanouissement à grande échelle de pesticides et autres fongicides. Le chardonneret glisse inexorablement dans la spirale du déclin. En France, il est désormais classé "vulnérable" à l'état sauvage.

● Patrice Costa (Institut européen d'écologie)

## L'info en + ► Juteux trafic

Trop beau, trop mélodieux, trop prisé : outre l'intensification agricole qui règne dans la campagne cultivée, le passereau est victime d'un trafic international florissant. Les forces de l'ordre dont l'OFB multiplient les saisies.

À raison de 150 à 450 € la pièce, les braconniers n'hésitent pas à utiliser les grands moyens pour se procurer cet oiseau : appâts en cage, enregistrement de chant pour l'attirer, bâtonnets enduits de colle, filets. À Marseille ou en Île-de-France, les prix s'envolent au point de dépasser ceux du cannabis !